

2. Véhicules électriques purs et véhicules hybrides rechargeables de l'extérieur

Consommation d'énergie électrique (pondérée, conditions mixtes) :
Autonomie en mode électrique :
Oui
3.1. Code général de la ou des éco-innovations : e9 24
3.2. Emissions de CO2 éparpillées totales

3.2.1. Emissions éparpillées NEDC (le cas échéant) :
Essence / Diesel : 1.12 g/km
3.2.2. Emissions éparpillées WLTP (le cas échéant) :
Essence / Diesel :
4. Tous systèmes de propulsion hors véhicules électriques purs, selon le règlement (UE) 2017/1151 (le cas échéant)

Valeurs WLTP Essence / Diesel
Phase basse : 160 g/km
Phase moyenne : 139 g/km
Phase haute : 134 g/km
Phase extra-haute : 177 g/km
Combinées : 153 g/km

Pondérées, combinées :
Valeurs WLTP GPL/GN/Ethanol :
Phase basse :
Phase moyenne :
Phase haute :
Phase extra-haute :
Combinées :
Emissions de CO2

5. Véhicules électriques purs et véhicules hybrides rechargeables de l'extérieur
selon le Règlement (EU) 2017/1151 (le cas échéant)
5.1 Véhicules électriques purs (le cas échéant)
Consommation d'énergie électrique :
Autonomie en mode électrique :
5.2. Véhicules hybrides rechargeables de l'extérieur (le cas échéant)
Consommation d'énergie électrique (ECAC, pondérée) :
Autonomie en mode électrique (EAER)
Autonomie en mode électrique en ville (EAER ville) :
Divers

50. Réceptionné selon les exigences en matière : Non
de conception applicables pour le transport de matières dangereuses
du règlement n°105 de l'ONU de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies
51. Véhicules à usage spécial désignation :
conformément à l'annexe 1, partie A, point 5.
52. Remarques (*)

Liste des pneumatiques : paramètres techniques
35: (*) 195/65 R15 (95)H, 6.00 J 15 - 44
35: (*) 195/65 R15 (95)T, 6.00 J 15 - 44
35: (*) 195/65 R15 (95)V, 6.00 J 15 - 44
44: (*) en option
44: (*) E7 55R01 1203 - E7 55R01 1204
Non

Véhicule équipé d'un système radar de courte portée dans la bande des 24 GHz

RENAULT

CERTIFICAT DE CONFORMITE CE
VEHICULES COMPLETS N1

Je soussigné, Pierre JACQUEMOT

certifie par la présente que le véhicule

0.1. Marque : RENAULT
0.2. Type : W
Variante : RFK9K
Version : A66TALPBHAF0
KANGOO

0.2.1. Appellation commerciale :
0.2.3.1. Identifiants (le cas échéant) :
0.2.3.2. Identifiant de la famille d'interpolation :
0.2.3.3. Identifiant de la famille ATCT :
0.2.3.4. Identifiant de la famille PEMS :
0.2.3.5. Identifiant de la famille de résistance à l'avancement sur route :
0.2.3.6. Identifiant de la famille de matrices de régénération :
0.2.3.7. Identifiant de la famille de systèmes à régénération périodique :
0.4. Catégorie du véhicule : N1

0.5. Raison sociale et adresse du constructeur : RENAULT s.a.s.
13-15, Quai Alphonse Le Gallo
F - 92100 Boulogne-Billancourt
France

0.6. Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires :
Plaque sur l'entourage de la porte droite au-dessus ou au-dessous de la gache

Emplacement du numéro d'identification du véhicule :
Marquage à froid sur la partie avant du support moteur, côté droit

0.9. Nom et adresse du mandataire du constructeur :
(le cas échéant)

0.10. Numéro d'identification du véhicule : VF1MF000966631116
0.11. Date de construction du véhicule : 02/12/2020

est conforme à tous égards au type complet décrit dans

Numéro de réception : e2*2007/46*0006*48
Date : 19/10/2020

Le véhicule peut être immatriculé à titre permanent dans les Etats membres dans lesquels la conduite est à et qui utilisent les unités pour l'indicateur de vitesse

: Droite
Métriques

SCAN OK

Guyancourt
P. JACQUEMOT

02/12/2020
Chef du service 'Homologation Officielle'

